

Auditeurs libres



Vous souhaitez vous inscrire en tant qu'auditeur libre au sein de notre établissement.

Inscriptions 2024/2025 : A partir du 1er juillet 2024

Le statut d'auditeur libre vous permet d'accéder aux cours magistraux de la formation et aux bibliothèques.

Il n'y aura pas d'évaluations, ni de diplôme délivré.

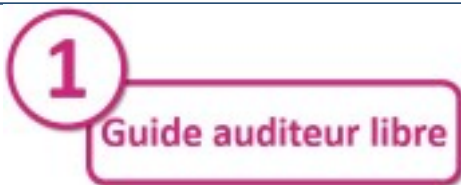
L'université ne garantit pas la compatibilité des emplois du temps des cours magistraux sélectionnés.

Prenez connaissance du guide de l'auditeur libre et consultez le catalogue des cours disponibles.

Procédure d'inscription :

1. Téléchargez et complétez le [dossier d'inscription](#).
2. Envoyez votre dossier complété avec les justificatifs demandés à l'adresse scolarite@u-bordeaux-montaigne.fr
3. Après vérification de votre dossier d'inscription, et s'il est complet, un certificat de scolarité avec vos identifiants vous sera adressé.
4. [Activez votre compte](#) sur l'espace étudiant de l'université,
5. Envoyez la **fiche d'inscription aux cours (3)** à l'adresse mail indiquée dans le guide,
6. Une fois votre inscription aux cours traitée par votre UFR, vous pourrez consulter votre emploi du temps en ligne sur votre Espace numérique de Travail.

Cliquez sur les icônes ci-dessous pour télécharger les documents nécessaires à votre inscription :



3

Fiche d'inscription